

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11965**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Sciences, technologies, santé, mention chimie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

116 Chimie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La chimie est un domaine d'activité dynamique en France. En plus des secteurs de l'enseignement et de la recherche, l'industrie chimique représente le deuxième bassin d'emploi en France.

En outre, les applications de la chimie intervenant dans l'ensemble des activités industrielles, le licencié peut travailler dans des domaines aussi variés que l'agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, l'environnement, la santé, l'informatique, etc.

Cette licence Sciences, Technologies, Santé mention « Chimie » est une formation généraliste dans le domaine de la chimie.

A l'issue du 6ème semestre, l'étudiant aura connaissance de l'ensemble des domaines de la chimie (organique, inorganique, chimie-physique, état solide, matériaux, techniques d'analyse) et des interfaces avec la physique et la biologie.

Le stage en fin d'année de L3 permet un contact avec les laboratoires ou l'industrie afin de faciliter une insertion professionnelle éventuelle après la licence.

Des compétences seront notamment acquises : en synthèse organique et inorganique ; en analyse physico-chimique ; en structure moléculaire et des matériaux

Le diplômé est à même de formaliser une problématique et de proposer des solutions.

Il sait également rédiger et/ou verbaliser un rapport, éventuellement en anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les applications de la chimie intervenant dans l'ensemble des activités industrielles, le licencié peut travailler dans des domaines aussi variés que

- l'industrie chimique, pharmaceutique, agro-alimentaire,
- l'énergie, l'environnement,
- la santé,
- l'informatique,
- etc

L'objectif principal de la licence reste la poursuite d'étude. Le licencié poursuit généralement ses études par un Master Chimie ou une école d'ingénieurs qui le mèneront vers les carrières de la recherche publique ou privée et de l'enseignement supérieur. Le licencié intègre de droit un Master de Chimie, dans toute spécialité et « sur titre » des écoles d'ingénieurs.

Dans le cas contraire, ce professionnel trouvera sa place :

- en industrie chimique, pharmaceutique, agro-alimentaire où il exercera des fonctions de technicien chimiste, de technicien de laboratoire, en recherche-développement et maintenance

- en laboratoire privé ou public, en tant qu'assistant-ingénieur

- dans l'environnement (métiers de la recherche et du développement)

Le licencié peut également concourir à des fonctions dans la recherche publique au niveau

- d'assistant-ingénieur après obtention des concours ouverts au niveau L3.

La licence de chimie débouche également sur les carrières de l'enseignement en permettant au licencié d'intégrer l'IUFM ou de préparer le CAPES.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

K2109 : Enseignement technique et professionnel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès à la formation

En L1

La première année PCSTM est accessible aux titulaires d'un baccalauréat scientifique. Le bac S est recommandé.

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat ou équivalent, à l'étranger, doivent soumettre leur dossier à une commission de validation.

En L3 :

de plein droit pour les étudiants qui ont suivi la majeure chimie des semestres 3 et 4 du parcours PCSTM.

Le semestre 5 est accessible par validation d'études avec capitalisation de 120 ECTS, notamment pour les étudiants du parcours PCSTM ayant suivi les autres majeures des semestres 3 et 4, ou en provenance d'autres universités, de CPGE, d'écoles d'ingénieurs, d'établissements étrangers délivrant des diplômes ou niveau équivalent d'un DUT, d'un BTS et d'une 1ère année d'école nationale supérieure de chimie.

Descriptif des composantes de la certification :

L'objectif des 4 premiers semestres de licence du portail PCSTM (**Physique, Chimie, Sciences-Terre, Mécanique**) est d'orienter progressivement l'étudiant(e) dans son choix de mention (spécialisation) de licence dans le secteur des sciences de la matière, tout en lui proposant un accompagnement personnalisé et des outils lui permettant d'élaborer et accomplir son projet personnel.

- Le **premier semestre (S1)** assure la transition entre le lycée et l'Université. Des enseignements de base et de découverte sont dispensés dans les 4 disciplines de spécialisation : Physique, Chimie, Sciences-Terre, Mécanique ainsi qu'en mathématique et informatique outils indispensables à un cursus scientifique.

- Au **deuxième semestre (S2)** le choix (sans conséquence sur l'orientation ultérieure) est proposé aux étudiants(es) dans une unité d'enseignement entre Sciences de la Terre et Mécanique.

- Au **troisième semestre (S3)** l'étudiant(e) effectue un **pas important** - mais pas totalement définitif - **vers sa spécialisation** en choisissant **UNE MAJEURE** dans la discipline de son choix (ensemble d'unités d'enseignement représentant 15 à 18 ECTS / 30 ECTS par semestre). L'étudiant(e) complète son enseignement scientifique en choisissant **deux mineures** parmi un choix qui lui est proposé hors discipline majeure.

- Le **quatrième semestre (S4)** fonctionne à l'identique du troisième semestre. Les unités d'enseignement choisies au titre des mineures n'ont pas de pré requis dans les mineures du semestre S3.

- Au cours des 4 semestres (S1, S2, S3, S4) du portail PCSTM, l'étudiant(e) reçoit des enseignements non scientifiques (HUMANITES) destinés à favoriser son épanouissement et son insertion professionnelle ultérieure. En L2 ces unités d'enseignement incluent l'apprentissage et la pratique d'une langue étrangère, un **projet professionnel personnalisé** de l'étudiant(e), de la culture générale et la **certification C2i** (utilisation des outils de communication informatisés et de bureautique).

- Au **semestre 5 et 6 (3ème année de Licence) : après avoir acquis une culture scientifique, l'étudiant suit un cursus plus spécifique à la chimie. Il acquiert des connaissances dans les divers domaines de la chimie. Il suit également des langues vivantes et il effectue un stage. Ce stage (8 semaines) constitue une initiation aux métiers d'ingénieurs et/ou de chercheurs. Il pourra s'effectuer dans un laboratoire universitaire ou en entreprise selon que l'étudiant envisage d'intégrer la vie active après la Licence ou de poursuivre en Master (recherche ou professionnel).**

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Modalités de composition de jury d'admission fixées par dispositions de l'Université
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Modalités de composition de jury d'admission fixées par dispositions de l'Université
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Modalités de composition de jury d'admission fixées par dispositions de l'Université

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rennes1.fr/>

<http://www.spm.univ-rennes1.fr/>

<http://www.spm.univ-rennes1.fr/themes/Formations/Acces+par+disciplines/Chimie/LicenceChimie/>

Université Rennes 1

UFR Sciences et Propriétés de la Matière

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université Rennes 1

2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

Téléphone : (33) 2 23 23 35 35

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Rennes 1

UFR Sciences et Propriétés de la Matière

Campus de Beaulieu

263, av. général Leclerc

35042 RENNES Cedex

Tel : 02 23 23 62 44

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°24528 : Licence Chimie.